

**L'Université de Reims-Champagne-Ardenne organise,
En partenariat avec la Cour d'Appel de Reims, et la Compagnie des Experts
Un Diplôme Universitaire de FORMATION À L'EXPERTISE DE JUSTICE**

Renseignements : fmc@univ-reims.fr

Organisation : Responsable : Professeur Jacques HM COHEN, Expert près la Cour d'appel de Reims, agréé par la Cour de cassation

L'assistance aux enseignements (3 séminaires, colloque et travaux pratiques) est obligatoire.

Avant programme 2017 – 2018 :

3 séminaires de 2 jours : les jeudis et vendredis de 9h à 18h, à la Faculté de médecine de Reims, déjeuner inclus pris en commun sur site avec les enseignants, documents pédagogiques adressés par voie électronique.

L'enseignement concerne l'expertise pour les tribunaux de l'ordre judiciaire comme pour les tribunaux de l'ordre administratif, ou les commissions spécifiques (ONIAM...). Interventions de Magistrats du ressort de la Cour d'appel et du tribunal administratif, Professeurs de Droit, Avocats et Experts.

Les jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2018 : (Salle 2001)

Organisation générale de la Justice / Introduction à l'expertise de Justice

Les jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018 : (Salle 2002)

L'expertise de Justice: les textes et les pratiques

Les jeudi 5 et vendredi 6 avril 2017 : (Salle 2001)

Exposés d'experts / Discussions entre magistrats, experts et candidats

Colloque de la compagnie des experts : jeudi 17 mai 2018

Thème 2018 « La Justice et l'Expert devant l'inexpliqué ».

Avec l'intervention de Maître Daniel SOULEZ-LARIVIERE.

Travaux Pratiques : Assistance à expertise

Les candidats devront assister des experts chevronnés lors d'opérations d'expertises, (préparer les travaux, analyser les documents, assister aux réunions et préparer le rapport), ceci avec l'acceptation du magistrat et des parties et en respectant le secret de l'expertise; les experts «maîtres de stage» sont désignés par le conseil pédagogique du diplôme en fonction des spécialités des candidats inscrits (médecine, expertise comptable, bâtiment, etc ...)

Conditions d'inscription :

- Au diplôme universitaire : Adresser une lettre de motivation avec CV par mail à fmc@univ-reims.fr ; l'accord du conseil pédagogique est nécessaire à l'inscription.

Limitation du nombre d'inscrits pour avoir entre 10 et 20 étudiants.

Pas d'examen probatoire.

Coût de l'inscription pédagogique :

- 700 € pour les étudiants
- 1 200 € pour les professionnels
- 1 500 € pour une prise en charge institutionnelle

Montant total de l'inscription : inscription pédagogique + droits universitaires (**189,10 € pour l'année 2017 – 2018**)

- Il est possible de s'inscrire à un seul séminaire en auditeur libre ; le montant de l'inscription est alors de 400 € pour les 2 jours, (participation à l'enseignement, documents, attestation de formation et déjeuners compris) : renseignements par mail à fmc@univ-reims.fr

Validation du diplôme universitaire :

La validation est prononcée après délibération du jury du DU au vu des résultats obtenus à l'examen écrit qui aura lieu en juin 2018 (2 questions rédactionnelles en 2 heures) et de la validation de l'assistance à expertise

La validation de ce diplôme n'implique en aucune façon l'inscription ou la réinscription sur la liste d'experts dressée par la Cour d'appel; elle atteste seulement de la réalité d'une formation de valeur.
